



Conseil communal du Chenit

RAPPORT

De la Commission des Finances du Conseil communal

Objet : Préavis 04/2024 – Projets de séparatifs des rues des Rosiers et des Collèges

Au Conseil communal du CHENIT, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des finances s'est réunie **le lundi 4 mars 2024** pour l'étude de ce préavis. Etaient présents à cette occasion :

M. Pierre-Olivier Capt, UDI, président.

M. Raymond Lavanchy, UDI suppléant en remplacement de M. Didier Vaucher, excusé

M. Eric Rochat, Roses-Verts

M. Nicolas Guignard, Roses-Verts

M. Christophe Piguet, Force 3, rapporteur

MM. Capt Jean-Fred et Vullioud Michel ont pu répondre à nos questions, nous les remercions pour leurs réponses.

- La Cofin est surprise par le retard pris sur la mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires ?

M. Capt nous explique la raison principale qui est en résumé un blocage à une certaine période entre le Canton et la Commune.

En parallèle et cohérence avec les nombreux autres investissements prévus, la Cofin encourage la Municipalité à tout mettre en œuvre pour rattraper ce retard et émet l'idée de faire chaque année un préavis sur ce sujet.

La Cofin se réjouit de la contribution de **50% pour les riverains** qui décident de se raccorder en même temps que les travaux communaux.

La discussion sur ce préavis est très claire et ne pose pas tellement d'interrogations, il faut à l'avenir essayer de rattraper le retard pris dans ce domaine et que les eaux acheminées à la STEP soient le plus possible des eaux usées pour limiter la quantité de liquide à traiter.

Arrivée au terme de l'étude du financement de ce préavis 04/2024, à l'unanimité la Commission des Finances du Conseil communal vous invite, Mesdames, Messieurs à adopter les conclusions telles que présentées.

Le Brassus, le 10 mars 2024.

Au nom de la Commission des Finances, Christophe Piguet, rapporteur.